Décision 22-DCC-07 du 07 février 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Ets André Coo par le groupe Maxi Bazar

Posted on: 07 février 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	groupe Maxi Bazar
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Ets André Coo

Lire

Le texte intégral
135.83 Ko